
COMMUNIQUE DE PRESSE

Le système informatique interne de la collectivité départementale momentanément immobilisé en raison d'une cyber-attaque

6 avril 2022

Ce mercredi 6 avril, le système informatique interne de la collectivité départementale a subi une cyber-attaque, qui a été détectée par les équipes informatiques du Département.

Le Département a immédiatement pris les mesures nécessaires pour isoler les systèmes et circonscrire cette attaque virale dont la portée ne s'est pas répandue sur la totalité du réseau.

Nos équipes informatiques sont pleinement mobilisées pour identifier la source des problèmes et les résoudre afin de rétablir au plus vite le fonctionnement normal des systèmes d'information.

L'immobilisation des réseaux informatiques n'affecte pas les usagers. L'enquête que nous avons menée n'a constaté à date aucune fuite de données.

Seule une partie du réseau interne a été touchée mais cela ne concerne pas le réseau externe.

Les services du Département ne disposent pas pour le moment de l'intégralité de leurs outils mais sont en capacité de poursuivre leurs missions. Des mesures d'organisation ont été mises en place pour assurer la continuité du service public.

La réouverture du réseau se fait de manière progressive et par phases en respectant les protocoles de sécurité. Les sauvegardes étaient opérationnelles.

Le Département va porter plainte.